

Communiqué de presse

15 juin 2026

Les émissions de carbone des portefeuilles de la BCE et de l'Eurosystème continuent de baisser

- Les portefeuilles de la BCE et de l'Eurosystème sont en bonne voie pour atteindre leurs objectifs de réduction des émissions
- Des indicateurs d'émissions corrigés de l'inflation sont publiés pour la première fois afin de poursuivre les efforts en faveur de la transparence
- La part des obligations vertes dans les fonds propres de la BCE continue de croître, soutenant la transition écologique

La Banque centrale européenne (BCE) publie aujourd'hui sa quatrième série de déclarations financières relatives au climat. Celles-ci proposent une vue d'ensemble de l'empreinte carbone et des risques liés au climat des portefeuilles de politique monétaire de l'Eurosystème, des réserves de change de la BCE et des portefeuilles de la BCE ne relevant pas de la politique monétaire, qui se composent du fonds de pension de son personnel et de son portefeuille de fonds propres.

Les émissions associées aux portefeuilles de politique monétaire de l'Eurosystème et aux réserves de change de la BCE ont continué à diminuer en termes absolus, une évolution qui s'explique principalement par la réduction de ces portefeuilles, de 13 % en 2025.

En 2025, l'Eurosystème est resté en bonne voie pour atteindre ses objectifs intermédiaires de réduction des émissions, définis selon l'intensité carbone relative, pour les obligations d'entreprises qu'il détient à des fins de politique monétaire, suivant une trajectoire compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris et ceux de l'UE en matière de neutralité climatique. Toutefois, la réduction des portefeuilles signifie que la BCE ne peut pas continuer à orienter ses réinvestissements vers des émetteurs affichant une meilleure performance climatique, et la poursuite de la baisse des émissions dépendra donc du choix ou non des émetteurs de réduire leurs émissions.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site internet : <https://www.ecb.europa.eu>

Pour accroître encore la transparence, la BCE publie pour la première fois une série de mesures des émissions corrigées de l'inflation. Une plus forte inflation peut surestimer le rythme de réduction des émissions en accroissant les recettes nominales du portefeuille, qui sont employées pour calculer l'intensité carbone. Les indicateurs corrigés de l'inflation tiennent compte des améliorations apparentes des indicateurs d'émissions induites par la hausse des prix et reflètent les évolutions réelles en matière de décarbonation. Ces indicateurs complètent les mesures existantes et apportent des informations supplémentaires sur la performance des émissions dans le temps.

Pour la première fois, les déclarations comportent également des indicateurs relatifs aux émissions de « scope 3 » des avoirs non souverains, qui couvrent toutes les émissions indirectes produites le long de la chaîne de valeur d'une entreprise. Cela reflète les récentes améliorations de la qualité des données, rendues possibles par l'élargissement du périmètre des émissions financées déclarées, malgré certaines limites qui subsistent. Ces émissions constituent l'essentiel des émissions de portefeuille de ces avoirs.

Les portefeuilles de la BCE ne relevant pas de la politique monétaire montrent également des progrès constants. Dans le fonds de pension du personnel de la BCE, l'empreinte carbone relative des actifs des entreprises a continué de se réduire en 2025, maintenant le portefeuille sur la trajectoire de ses objectifs climatiques à moyen et à long terme. Dans le portefeuille de fonds propres de la BCE, la part d'obligations vertes s'est élevée à 33 % fin 2025, rassemblant 7,6 milliards d'euros pour la transition verte. La BCE entend porter cette part à 35 % en 2026.

Au-delà du changement climatique, la BCE continue de reconnaître l'importance croissante des risques liés à la nature et leurs liens forts avec le changement climatique. S'appuyant sur les déclarations de l'année dernière, la BCE déclare à nouveau l'exposition de ses portefeuilles aux secteurs présentant des dépendances à l'égard de la nature ou des effets importants sur celle-ci, tels qu'identifiés par le groupe de travail sur les informations financières liées à la nature (*Taskforce on Nature-related Financial Disclosures*, TNFD). En collaboration avec le reste de l'Eurosystème, la BCE continue à suivre attentivement les améliorations en cours de la qualité des données liées à la nature et l'évolution des normes de déclaration associées. Au fur et à mesure de ces améliorations, la BCE entend élargir encore à l'avenir ses déclarations de données liées à la nature.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site internet : www.bankingsupervision.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France.

Avec ces publications, la BCE et l'Eurosystème continuent à garantir la transparence et à favoriser des efforts plus soutenus en vue de l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données liées au climat et à la nature. Dans le cadre de son mandat, la BCE reste déterminée à tenir compte du changement climatique et de la dégradation de la nature dans ses décisions et opérations, contribuant ainsi à la transition écologique et à un avenir durable.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Clara Martín Marqués](#) au : **+49 69 1344 17919.**

Notes

- Les déclarations financières relatives au climat pour les portefeuilles de la BCE ne relevant pas de la politique monétaire font partie d'un effort concerté de toutes les banques centrales de l'Eurosystème, qui consiste à publier les déclarations financières en matière de climat selon des principes communs fondés sur les recommandations du groupe de travail sur la communication financière liée au climat.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site internet : www.bankingsupervision.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France.